

→ Pourquoi un Infoservice ?

L'Infoservice permet à l'Agence de la biomédecine d'appuyer sa réflexion, en matière de prélèvement et de greffe d'organes, sur l'analyse des informations médicales enregistrées dans ses bases de données.

Au travers du logiciel Cristal, les coordinations hospitalières de prélèvement et les équipes de greffe d'organes y contribuent largement.

En retour, l'Agence entend non seulement restituer l'ensemble des données fournies par ces équipes médicales, mais également leur offrir la possibilité de suivre et d'analyser leur activité.

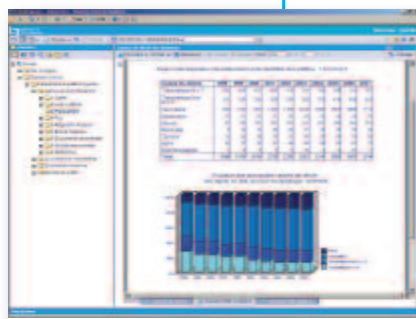
→ L'Infoservice, c'est...

• Un outil de fabrication

Des programmes informatiques permettent de consolider les données collectées par l'Agence, de les enrichir d'indicateurs, de créer des documents à des fins de suivi et d'analyse.

• Un outil de consultation

Au travers d'une interface conviviale, les documents analytiques produits sont mis à disposition de l'utilisateur en libre-service : il les consulte «en ligne» ou les télécharge sur son poste de travail.



→ Entrer dans l'Infoservice

C'est simple : une fois connecté au portail du système d'information de l'Agence de la biomédecine (<https://www.sipg.sante.fr>), tout utilisateur habilité verra l'Infoservice dans la liste des applications accessibles. Il lui suffira de cliquer sur le logo et ou le lien d'accès de l'Infoservice :



→ En savoir plus

Pour en savoir plus

- Les coordinations hospitalières et les autres acteurs du prélèvement et de la greffe s'adresseront au service de régulation et d'appui de l'Agence de la biomédecine dans leur région.
- Les équipes de greffe s'adresseront au pôle évaluation de la direction médicale et scientifique de l'Agence de la biomédecine.

Dans l'Infoservice, les profils des utilisateurs et les autorisations de consultation des dossiers sont identiques à ceux de Cristal.



1 avenue du Stade de France
93212 SAINT-DENIS LA PLAINE CEDEX
Tél. : 01 55 93 65 50
Fax : 01 55 93 65 55
www.agence-biomedecine.fr



Découvrez L'Infoservice

Prélèvement Suivi
Consultation de données Sécurité Greffes

Création : un coin de paradis  www.ucp.fr

L'Infoservice

de l'Agence de la biomédecine

L'Infoservice est un outil de retour d'information mis à la disposition des professionnels du prélèvement et de la greffe d'organes, interactif, fiable et ergonomique.

En quelques clics, les coordinations hospitalières de prélèvement et les équipes de greffe d'organes peuvent y consulter ou télécharger à tout moment :

- des tableaux de suivi ou d'analyse de leur activité ;
- des bilans annuels de l'ensemble des équipes et autres rapports d'activité ;
- des fichiers d'extraction de données individuelles sur les donneurs ou receveurs qu'elles ont pris en charge.



→ Ce que vous apporte l'Infoservice

Il propose des analyses de l'évolution de l'activité sur plusieurs années et à divers échelons (la coordination ou l'équipe, le réseau de prélèvement, la région ou la zone interrégionale de prélèvement et de répartition des greffons, le national).

L'utilisateur peut aussi modifier un document pour cibler son analyse avec les critères de son choix : une période (mois, année), un greffon (attendu, prélevé ou greffé selon le cas)...

Les coordinations hospitalières y trouveront :

- des analyses de l'activité de recensement et de prélèvement, du profil des donneurs, des causes de décès, des causes de non prélèvement, des organes prélevés... ;
- des analyses des filières de prise en charge des donneurs ;
- des analyses des sujets recensés par site d'attribution de la tarification à l'activité (T2A) ;

Toutes ces données seront également utiles à la direction de l'établissement de santé.

Les équipes de greffe y trouveront :

- des analyses des inscriptions et des greffes en fonction des caractéristiques des malades (âge, maladie initiale, taux d'anticorps anti-HLA, greffes antérieures...) et des donneurs ;
- des analyses des propositions de greffons reçues et du devenir des greffons refusés ;
- des extractions de tous les dossiers et bilans médicaux de patients enregistrés, du bilan à l'inscription au suivi après greffe.

Interactivité

- Les documents sont consultables «en ligne», en toute autonomie.
- Les documents sont prédéfinis mais actualisables en temps réel en modifiant les paramètres de calcul.
- Tous les tableaux, listes ou graphiques peuvent être téléchargés et exploités sur son poste de travail, dans Excel, Word ou Powerpoint.

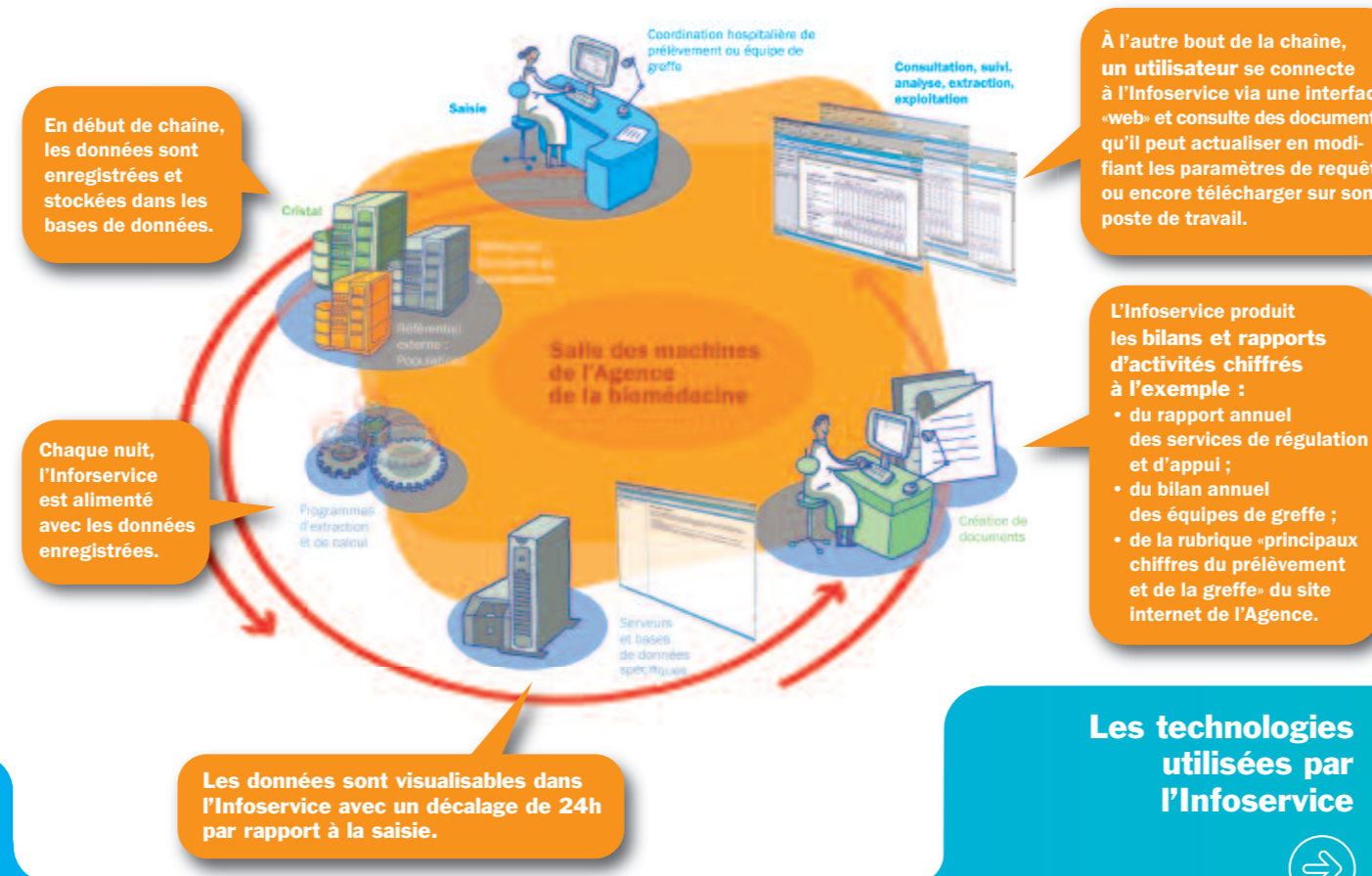
Fiabilité

- L'Infoservice garantit l'homogénéité et la cohérence des méthodes de calcul dans tous les documents produits, du suivi détaillé de l'activité d'une équipe aux rapports d'activité annuels nationaux.
- Il garantit aussi des données à jour : les documents sont actualisés quotidiennement pour prendre en compte les nouvelles données enregistrées dans Cristal et dans les autres bases de l'Agence.

Ergonomie

- L'interface «web» de l'Infoservice répond aux derniers standards ergonomiques en informatique.
- La présentation des documents est soignée pour une lisibilité optimale.
- Les définitions et les règles de calcul complètent systématiquement les tableaux pour les éclairer.

Une infrastructure complexe... au service de l'analyse



Les technologies utilisées par l'Infoservice



→ Sécurité

L'Infoservice de l'Agence de la biomédecine n'est accessible qu'aux professionnels concernés par les activités encadrées par l'Agence.

Le portail du système d'information de l'Agence garantit la sécurité des accès à ses bases de données et outils informatiques.

Le professionnel habilité entre dans l'Infoservice au travers de ce portail : il y accède grâce à un identifiant et un mot de passe ou une carte CPS.

→ Confidentialité

Le «profil utilisateur» d'un professionnel est associé à son identifiant sur le portail et lui confère ses droits à visualiser ou non des documents et des données. Il permet d'appliquer **les règles de confidentialité.**

L'utilisateur voit les documents mis à disposition par l'Agence en fonction de son profil.

Une équipe de greffe ne voit pas les documents spécifiquement conçus pour les coordinations hospitalières de prélèvement - et réciproquement -, en particulier les documents de suivi et d'analyse fine de l'activité.

Les dossiers médicaux des donneurs et des receveurs ne sont visibles qu'aux équipes médicales qui les ont pris en charge.

La coordination de Brest, par exemple, ne voit aucune donnée individuelle des donneurs pris en charge par la coordination de Marseille.

En revanche, les documents comportant des tableaux de données quantitatives annuelles sont visibles par tous les utilisateurs.

Une coordination ou une équipe de greffe peut consulter l'activité annuelle de toute autre équipe.

- **BusinessObjects** : création des rapports et interface de consultation.
- **Oracle/Unix** : système de gestion de base de données et système d'exploitation.
- **SAS** : statistiques avancées.
- **ArcIMS** (société ESRI) et **WebiGeo** (société Galigeo) : cartographie.